

**Cabinet du Maire**

**Monsieur Philippe DESLANDES**  
**Président de la CNDP**  
6, rue du Général Camou  
75007 Paris

T 01 49 60 24 23      F 01 49 60 24 01  
E-mail : ljeannin@ivry94.fr

références : MS/MA

Ivry-sur-Seine, le 23 décembre 2009

**Objet : Etude complémentaire commanditée par la CPDP.**

Monsieur le Président,

Suite à la réunion du 11 décembre et après avoir pris connaissance du rapport final du bureau d'études Horizons, je tiens en tout premier lieu, à vous indiquer que je partage pleinement les critiques, préalables au rendu, exprimées à l'égard de cette « expertise » par le Président du Sycotom dans son courrier du 21 décembre dernier.

J'insisterai pour ma part sur deux points.

Tout d'abord, je m'étonne des approximations de l'approche du bureau d'études sur la question de la démographie et du développement de l'urbanisation sur les communes adhérentes au Sycotom.

Horizons minore ou ignore les développements futurs. Or comme j'ai pu le dire lors des réunions d'ouverture et de clôture du débat public, et comme l'a fait remarquer le représentant de la Ville d'Ivry lors de la réunion du 11 décembre, les projets en cours sur la commune induiront une croissance rapide de la population et d'emplois qui devraient amener Ivry à compter 70 000 habitants à la fin de la prochaine décennie contre 55 600 en 2006 (+ 26%).

A titre d'exemples, Ivry Confluences, c'est plus de 4 000 logements, 570 000 m<sup>2</sup> de bureaux, commerces et locaux d'activités et 20 000 m<sup>2</sup> de commerces et sur Vitry, autre commune du bassin versant, sur le seul secteur des Ardoines, c'est près de 4 000 logements et plus de 230 000 m<sup>2</sup> de bureaux, locaux d'activités et commerces. Sur le territoire stratégique de EPAORSA, c'est 60 000 logements qui devaient être construits d'ici à 2030 et plus de 20 000 emplois sont attendus.

On retrouve ces tendances au niveau d'autres territoires dont le Sycotom traite les déchets, tels « Plaine Commune » (+ 2 000 par logements par an jusqu'en 2020 et plus 50 000 emplois), Paris 13 et 12....

Cette croissance démographique et de l'emploi viendra immanquablement gommer une part conséquente des progrès qui seront réalisés en matière de réduction des déchets. Et n'oublions pas, que si la réduction des déchets est un objectif partagé, les résultats ne sont pas acquis et demanderont à tous des efforts importants.

Par ailleurs, je souhaite souligner qu'il est anormal que le rapport final d'Horizons soit remis après le cycle des débats publics (et accessoirement avec un jour de retard et en pleine période de congé).

Je regrette, d'une part, que cette transmission tardive ne permette pas d'obtenir des explications du bureau d'études quant à ses hypothèses contestables, notamment, pour évaluer les tendances démographiques.

D'autre part, que ce débat sur cette question majeure pour les décennies à venir qu'est la problématique des déchets, s'achève dans une certaine confusion avec la remise d'une « expertise » réalisée par un bureau d'études contesté par nombre d'acteurs, et qui surtout ne fera pas l'objet d'échanges contradictoires avec l'ensemble des participants au débat.

Je considère, enfin, que l'étude sur l'évolution des besoins à partir des développements attendus en termes d'habitat et d'activités économiques aurait dû logiquement s'inscrire au début de la période du Débat Public, afin de clarifier les enjeux du traitement des déchets en zone urbaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pierre GOSNAT**  
**Maire d'Ivry-sur-Seine**  
**Député du Val-de-Marne**